



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Installation de protections phoniques sur le tronc commun de l'A4/A86

Question orale n° 424

Texte de la question

M. Mathieu Lefèvre interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur la rénovation et l'installation de protections phoniques aux abords du tronc commun de l'A4 et de l'A86, en particulier aux alentours du pont de Nogent-sur-Marne et de l'Île-de-Beauté. Cet axe routier très emprunté est le théâtre, chaque jour depuis plus d'un demi-siècle, du plus grand bouchon autoroutier d'Europe. Plus de 260 000 véhicules y transitent en effet chaque jour, dont plus de trois quarts sont des poids lourds. Cette situation génère des nuisances importantes pour les riverains. Il apparaît ainsi nécessaire de financer des aménagements visant à réduire les nuisances sonores engendrées par cet axe. C'est le sens d'un amendement que M. le député a déposé au projet de loi de finances pour l'année 2024, qui prévoit une enveloppe de 3,5 millions d'euros pour installer des protections phoniques. Si des protections phoniques ont bien été financées et installées il y a plusieurs années sur le tronc commun de l'A4 et l'A86, certaines d'entre elles se sont effondrées, quand d'autres concernaient seulement les communes de Saint-Maurice et de Maisons-Alfort. M. le député sollicite donc auprès du Gouvernement le financement de protections phoniques aux abords du tronc commun de l'A4 et de l'A86 aux niveaux du pont de Nogent-sur-Marne et du quartier Beauté, afin de soulager les riverains des nuisances qui y persistent. Il souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Mathieu Lefèvre](#)

Circonscription : Val-de-Marne (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 424

Rubrique : Nuisances

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2023](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 novembre 2023](#)

Question retirée le : 5 décembre 2023 (Retrait à l'initiative de l'auteur)